

Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°10

Septembre 2024



Les CM à
Roland Garros
pour les jeux
paralympiques



Le mot du Maire



Septembre, synonyme de vendanges et de rentrée des classes.

Côté vendanges, l'année a été plutôt clémente avec des pluies certes limitées mais régulières. La récolte n'est pas exceptionnelle mais la qualité sera là.

Côté rentrée, nos enfants ont découvert une cour totalement réaménagée et équipée avec un accès direct au jardin par escalier.

Les CM de la classe de Fabien ont pu vivre dès le jeudi de la rentrée un évènement extraordinaire. Ils sont allés à Paris pour assister aux jeux paralympiques.

Sélectionnés parmi de nombreuses classes, ils sont revenus avec plein d'étoiles dans les yeux, certains découvrant Paris, le métro ou le train pour la première fois.

L'occasion pour moi de revenir sur cette parenthèse olympique et paralympique en ces temps compliqués pour notre pays.

Les esprits chagrins nous avait prédit un échec de ces jeux, le contraire s'est produit.

Cérémonie d'ouverture grandiose, sécurité sans faille, visiteurs étrangers heureux et bien accueillis, décors des épreuves somptueux. Si l'on ajoute des athlètes français au plus haut niveau durant toute la période, il y a de quoi être fier.

Notre pays est créatif, il a des atouts. Quand il est uni, il peut réaliser de grandes choses.

Mais plus encore, la volonté et l'enthousiasme des athlètes paralympiques a forcé notre respect et démontré qu'il y a toujours des raisons d'espérer et d'aller de l'avant.

Bonne rentrée.

Votre maire, Didier MICHEL

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Actualités	p. 3
Urbanisme	p. 10
Économie	p. 11
Culture et patrimoine	p. 13

Enfance et jeunesse	p. 14
Environnement	p. 18
Vie des associations	p. 19
Infos pratiques	p. 24

Diffusion

Page Facebook

« Castelnau notre village »

Site mairie

<https://www.castelnau-de-guers.com>

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

Responsable de la publication

Didier MICHEL

Rédaction

Mairie de Castelnau de Guers

DÉPART À LA RETRAITE DE MARTINE LAHOZ

Depuis 27 ans, Martine a occupé le poste de secrétaire administrative à la mairie. Elle a fait valoir ses droits à la retraite depuis le mois de juillet. À l'écoute et toujours disponible, elle a assuré durant toutes ces années ses tâches avec convivialité et toujours dans la bonne humeur. Elle assurera douze heures de travail par semaine pour finaliser la formation de Valérie Ramy qui la remplace. La municipalité a organisé une cérémonie afin de lui exprimer sa reconnaissance pour le travail accompli. Nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée.



TERRAIN DE LA DESCOLE

Nous prévoyons la création du lotissement communal de la Descole route de Pinet. Nous souhaitons le gérer en interne pour proposer des terrains à un prix plus attractif.

Pour cela, nous aurions besoin de savoir auparavant qui serait intéressé par un terrain sur cette zone à construire.

Si c'est votre cas, faites-vous connaître auprès du service urbanisme. Il s'agit d'une enquête, sans engagement de votre part. Nous ne pouvons pas non plus à cette heure vous donner un prix au mètre carré.

urba@castelnaud-de-guers.com

Ligne directe 04 67 98 16 94

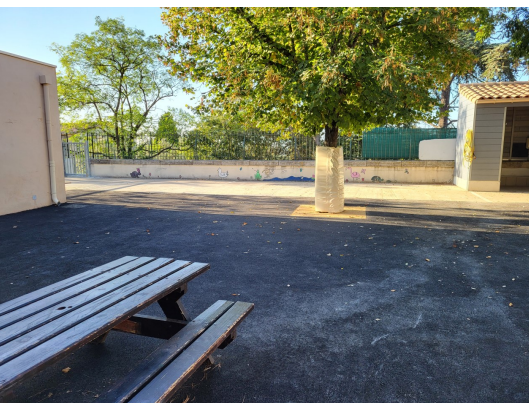


RÉFECTION DU SOL DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Suite aux modifications successives des locaux (déplacement des toilettes, extension), à l'agrandissement de la cour et à une usure du sol engendrant de nombreux trous, il devenait urgent de réhabiliter cet espace en refaisant le revêtement.

L'entreprise ayant fermé au mois d'août pour les congés d'été, une 2^{ème} tranche est prévue aux vacances de Toussaint pour uniformiser le sol. Une peinture claire, spéciale grand passage comme celle utilisée dans les parkings, est prévue sur la totalité de la cour et des préaux.

L'arbre mort a été supprimé ainsi que les tours des arbres qui faisaient office de bancs. Ils ont été déplacés au jardin et remplacés par une protection sécurisée.



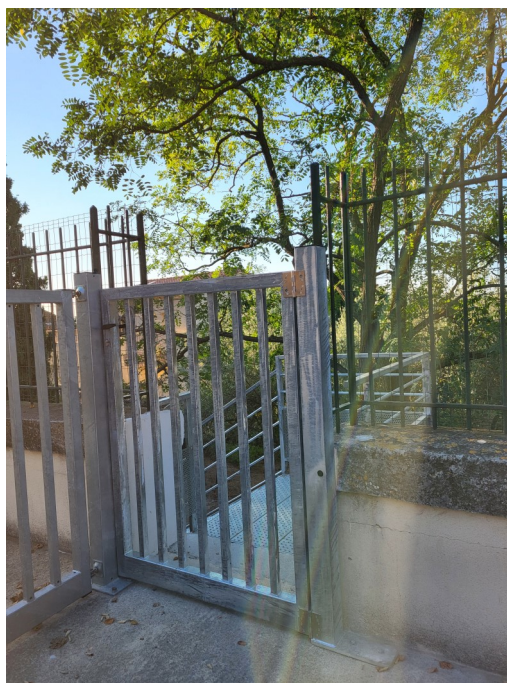
Profitant du réaménagement du sol, un bac à graisse a été mis en place devant la cantine. Les matières grasses seront ainsi retenues ce qui évitera un engorgement du tout à l'égout comme cela se produisait.

Les tuyaux d'évacuation des eaux usées ont été changés avec un diamètre plus important ainsi que les grilles de protections.

Les eaux pluviales seront récupérées dans une citerne située sous l'escalier dans le jardin.



Remplacement du portail côté rue des Jasses



AMÉNAGEMENTS

Une fois le sol terminé au vacances de Toussaint, une nouvelle structure de jeux sera posée côté maternelle sur un revêtement en dalles sécurisées. L'ancien sera déplacé à l'espace Cauquil.

Des bancs et banquettes sont également prévus dans la cour.

Prochaine étape, les marquages pour transformer la cour en aire de jeux.

POSE DE L'ESCALIER RELIANT LA COUR ET LE JARDIN

Un accès direct sécurisera le déplacement des enfants pour accéder au jardin en contrebas.



POSE D'UNE TOILE TENDUE CÔTÉ MATERNELLE

Une toile tendue remplace le bar-num.

Une autre sera posée ultérieurement côté élémentaire.





Cour côté élémentaire



« Réutilisation » des tours des arbres



Sécurisation des arbres



Remise en place provisoire des tables pique-niques qui seront remplacées par des bancs et des banquettes moins encombrants.



Installation de toilettes dans le jardin, un 2ème est prévu Prochainement.

TRAVAUX D'ENTRETIEN À LA MAIRIE AVEC L'AIDE DES JOBS D'ÉTÉ

Petit à petit, des travaux d'entretien et des réaménagement ont été réalisés, rafraichissement de l'entrée et de la salle du conseil et création des bureaux de la police municipale et de l'urbanisme.

Dans la continuité, la porte fenêtre située au premier étage entre le palier et la terrasse a été changée. Cela apporte davantage de luminosité et surtout une bien meilleure isolation.

La fenêtre et la porte-fenêtre du rez-de-chaussée ainsi que la porte d'entrée ont été repeintes par deux jeunes ayant travaillé dans le cadre des « jobs d'été ».

Rappelons à ce sujet que huit jeunes castelnaulais ont été embauchés en juillet et en août.

Ils ont effectué leur mission avec sérieux au service technique, à l'entretien et occasionnellement au centre de loisirs.



CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le 8 juillet, la municipalité a choisi l'É.S.A.T. « CATAR » (établissement et service d'accompagnement par le travail) situé à Pézenas afin d'assurer le service de restauration scolaire.

La proximité du prestataire facilitant les échanges et des livraisons plus écologiques vu la proximité ont dans un premier temps motivé cette décision.

Une cuisine de qualité que nous avons testée est proposée à base de produits essentiellement issus de producteurs locaux.

C'est aussi une démarche éthique. L'É.S.A.T. est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

Afin de se conformer aux normes et de répondre au mieux à l'augmentation des effectifs de cantine, le four et le lave-vaisselle du centre de loisirs ont été remplacés.

L'ancien four sera déplacé à la cuisine de la salle polyvalente qui en était dépourvue. Le lave-vaisselle servira à la mairie pour la vaisselle utilisée lors des différentes manifestations.

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX BACHELIERS

Félicitations aux nouveaux bacheliers qui se sont retrouvés lors de la cérémonie le vendredi 30 août à la mairie en présence de leur famille.

Tous n'étaient pas présents, certains n'ont pas donné suite à nos sollicitations et d'autres étaient déjà partis dans diverses régions pour démarrer leurs études supérieures. Nous leur souhaitons une belle réussite.



TROTTOIR ROUTE D'AUMES

Afin de sécuriser les déplacements des piétons en haut du village, le trottoir a été refait et stabilisé.

Rappelons que le stationnement des véhicules, sur le trottoir et à cheval sur le trottoir et la chaussée, est interdit et passible d'une verbalisation. Cela a déjà été mentionné dans le précédent magazine mais des voitures s'y sont déjà garées.

Cela oblige le piéton à descendre sur la route et en cas d'accident, le propriétaire du véhicule sera tenu pour responsable.



TRAVAUX RUE

NÉRÉE

Les racines d'un arbre ayant endommagé la chaussée, elle a été refaite et l'arbre retiré.



DERNIÈRE MINUTE ...

Depuis 15 jours, de grosses fuites d'eau se produisent à répétition sur la canalisation principale d'adduction d'eau potable (celle qui relie le puit du Brasset, dans la plaine, jusqu'au château d'eau). Ces fuites sur cette canalisation en fonte sont dues à la vétusté et à l'ancienneté (environ 60 ans).

Il faut remercier le service eau et assainissement de l'agglo qui intervient sans délai que ce soit le dimanche ou dans la nuit. Chaque réparation représente une opération lourde, longue, plusieurs heures dans la boue et le dans froid. Saluons le travail des agents qui est remarquable.

Cependant on ne peut continuer à réparer ces casses successives et coûteuses chaque semaine.

On va devoir dans un premier temps, installer une canalisation aérienne sur la zone la plus touchée (quartier St Jacques, rue tartare).

Ensuite, au plus tôt, reprendre cette canalisation de bout en bout pour la remplacer par une neuve. Cela va représenter un gros chantier car elle traverse le village de part en part.

Enfin, et nous y avons déjà travaillé avec l'agglo, nous allons accélérer la construction d'un réservoir neuf sur les hauteurs du Peyral (l'actuel ne remplissant pas les obligations légales de réserve à savoir 24 h).

Une réunion publique sur ces chantiers et sur le problème de l'eau en général vous sera proposée tant cet élément est essentiel pour notre commune.



L'agglo eau poursuit ses travaux de rénovation du réseau en changeant progressivement les canalisations, ici entre Castelnaud et Pézenas. L'objectif est de réduire au maximum des fuites d'eau afin de préserver cette ressource si précieuse.

CHEMIN DES SALINIERS



La troisième et dernière tranche de réfection de la chaussée chemin des Saliniers est terminée.

L'embranchement avec le chemin de Laubière a également été goudronné permettant un accès direct et stable au village.

Un administré nous ayant fait remarqué que cela facilitait une entrée trop rapide des voitures dans le lotissement, le stop situé au lotissement Beuregard a été déplacé.

Espérons qu'il sera respecté mais cela engage la responsabilité des conductrices et conducteurs.



Nouveau « look » pour le tracteur à l'entrée du village

AUMES : 29^{ÈME} RANDONNÉE/ VTT/ TRAIL TÉLÉTHON

Le foyer rural d'Aumes organise en partenariat avec la commune d'Aumes, l'Agglo Hérault Méditerranée, le Conseil départemental de l'Hérault, la Fédération Française de Cyclisme (FFC)-VTT, la Route des Vignerons et des Pêcheurs, le MRAS et la Croix Rouge, la 29^{ème} édition de la randonnée/VTT/Trail le dimanche 29 septembre 2024.

Différents parcours sont proposés pour découvrir les magnifiques panoramas entre vignes, garrigue et pinèdes depuis le village d'Aumes en passant par Castelnaud de Guers.

Inscriptions sur la place de la Mairie de 8h à 9h30. Café du matin offert aux participants. Restauration sur place avec assiette de paëlla.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS À VENIR

- * Poursuite de l'aménagement de l'espace Cauquil avec changement du portail d'entrée, plus ajouré, installation de toilettes et plantations,
- * Travaux de voirie

CLASSEMENT DES ARCHIVES

Les archives de la mairie n'étaient pas classées depuis plusieurs années. Il devenait nécessaire de s'en occuper.

Une archiviste détachée par le département est restée plusieurs semaines à la mairie afin de s'atteler à cette tâche. C'est chose faite !

Elle doit revenir en septembre afin de former les secrétaires.



**L'ÉTÉ 2024 A ÉTÉ, UNE FOIS DE PLUS, TRÈS ANIMÉ À CASTELNAU DE GUERS !
UN AGENDA BIEN REMPLI !**

Fête de la musique

Le groupe local « No Roots » a animé musicalement la soirée du 21 juin avec enthousiasme. A cette occasion, buvette et restauration ont été assurées par l'association du COC et le traiteur Croq's John.



Soirée du 13 juillet

Le 13 juillet a été l'occasion pour les Castelnaulais et touristes de se retrouver autour d'un apéritif convivial offert par la municipalité puis d'apprécier un repas organisé par l'association du COC. La soirée a été ponctuée par de nouvelles animations avec la troupe de la « Joyeuse gravité », le stand de la maquilleuse Segoland puis le spectacle pyrotechnique du cercle de feu. Le bal traditionnel a clôturé en musique cette belle soirée.



Marchés de producteurs

Comme chaque été, les deux marchés des producteurs ont été des moments pour découvrir et déguster les bons produits locaux alimentaires et viticoles. Les groupes de musique The Majestics et Soul & Pepper ont animé ces deux soirées avec brio.



Le Picpoul s'invite au château de Guers

La 4ème édition du « Picpoul s'invite au château de Guers » a eu lieu un soir de forte chaleur. Une dizaine de producteurs viticoles étaient présents ainsi que des stands de restauration. Les visiteurs ont pu apprécier l'illumination du château et une exposition dans la chapelle. Le groupe Wave a mis une super ambiance dans la cour du château et la voix du chanteur Greg Haye a envouté le public sur la place de la mairie.



MARCHÉ DE NOËL 2024

Le marché de Noël aura lieu le **dimanche 8 Décembre**. Nous invitons les associations et professionnels souhaitant tenir un stand de prendre contact auprès de Elodie Garçon à l'adresse mail suivante : elodiegarcon.mairiecastelnau@gmail.com.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTELNAULAIS(ES)

Monsieur le maire Didier Michel et son équipe municipale auront le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Castelnaud de Guers le **vendredi 8 novembre à 19h** à la maison du peuple. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en contactant la mairie au 04 67 98 16 94.

Les associations et commerces du village seront présentés aux arrivants. Ensuite, nous pourrons faire connaissance autour du verre de l'amitié.



aux nouveaux arrivants !

INFRACTIONS D'URBANISME LA RÉALISATION DE TRAVAUX SANS AUTORISATION CONSTITUE UNE IN- FRACTION PÉNALE



LES AUTEURS DES INFRACTIONS D'URBANISME PEUVENT ÊTRE POURSUIVIS.

Les auteurs d'infractions d'urbanisme :

- * Personnes physiques (propriétaire du terrain/entrepreneur/occupants ex : locataires),
- * et/ou morales de droit privé (propriétaire/entreprise/occupants),
- * ou publics,

sont susceptibles d'être poursuivies et condamnées pénalement pour de telles infractions.

(ARTICLE L. 480-4 ALINÉA 2 DU CODE DE L'URBANISME)

« Les peines sont également prévues contre les utilisateurs du sol, les bénéficiaires des travaux, les architectes, les entrepreneurs ou autres personnes responsables de l'exécution desdits travaux ».

LES INFRACTIONS AUX RÈGLES DE PROCÉDURES sont des atteintes aux règles fixées au niveau national. Elles recouvrent l'exécution de travaux sans autorisation, non conformes à l'autorisation délivrée.

LES INFRACTIONS AUX RÈGLES DE FOND concernent les atteintes aux règles nationales, (ex : atteintes au Règlement National d'Urbanisme RNU, loi littorale, loi montagne...) ou aux règles locales (PLU, carte communale). Ces infractions portent sur la constructibilité des terrains, les possibilités maximales d'occupation du sol, la destination de la construction, ses caractéristiques (hauteur, implantation, aspect extérieur...) et son volume.

Le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, est tenu de faire constater l'infraction en dressant un procès-verbal dont la copie doit être transmise sans délai au Procureur de la République. Il appartient au Procureur de la République d'apprécier la suite à donner, conformément aux dispositions des articles 40 et suivant du Code de Procédure Pénale.

QUAND DOIT-ON AFFICHER UNE AUTORISATION D'URBANISME SUR LE TERRAIN ?

Vous devez l'afficher dès la notification pour que tous vos voisins en soient informés, sans interruption. Le panneau doit rester en place pendant toute la durée des travaux. À noter : pour les travaux de courte durée, il doit être affiché sans interruption pendant 2 mois, même s'ils durent moins longtemps.

Pour établir la preuve de l'affichage, vous devez établir les 3 points suivants : la date du début de l'affichage, la continuité de l'affichage pendant toute la durée des travaux, la lisibilité du panneau.



ZAENR (ZONE D'ACCÉLÉ- RATION DES ENERGIES RENOUVELABLES)

Suite à la loi « climat et résilience » de 2021 complétée par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), la CAHM demande aux communes de définir des zones où l'on pourrait implanter des énergies renouvelables. Il ne s'agit que de zonage sans projet pour l'instant et sans préjuger de la faisabilité.

Après la consultation de la population du 06 au 20 août, le conseil du 28/09 a acté trois secteurs favorables à l'implantation des panneaux solaires afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles :

1. L'ancienne décharge route d'Aumes qui est une friche,
2. La toiture de la salle polyvalente avec l'installation de panneaux solaires,
3. La terrasse du 1er étage de l'école avec la création d'ombrières.

En ce qui concerne le secteur des bâtiments de France, leur avis est toujours obligatoire. Les panneaux en toitures sont systématiquement refusés mais, selon les cas, autorisés sur un bâtiment en contre-bas du bâtiment principal (carport, terrasse, véranda).



TERRAINS EN ZONE AP (AGRICULTURE PROTÉGÉE) OU N (NATURELLE)

En 2021, la commune a signé la charte "lutte contre la cabanisation" initiée par la Préfecture de l'Hérault afin de lutter efficacement contre la cabanisation et protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers avec les appuis (techniques, juridiques) de tous les acteurs de l'état. Diverses actions sont déjà en cours.

Présentation d'un domaine

DOMAINE DE CASTELNAU



Possession des Seigneurs de Guers dès le 13^{ème} siècle, le Domaine de Castelnaud a des origines très anciennes. Un précieux héritage qu'entretiennent amoureusement **Béatrice** et **Christophe Muret**, propriétaires des lieux depuis 1997, perpétuant ainsi la vocation vigneronne. Aujourd'hui, leurs trois enfants les ont rejoints dans cette belle aventure, apportant chacun leur passion au domaine. Grâce à leur vision moderne, ils contribuent à l'évolution du domaine, tout en respectant ses traditions. Ensemble, ils enrichissent ce patrimoine unique en alliant innovation et respect de la nature, tout en offrant des vins de qualités.

Situé entre la mer Méditerranée et les premiers reliefs du Massif Central, le vignoble s'étend sur des terres mêlant **plaines** et **garrigues**. Il bénéficie d'un terroir sableux et limoneux, ainsi que d'un **climat idéal** pour la croissance des raisins. Ces sols, associés à la proximité du fleuve Hérault, donnent naissance à des vins blancs et rosés **frais** et **fruités** tandis que les rouges révèlent toute leur maturité sur les coteaux argilo-calcaires. L'influence maritime de l'étang de Thau, situé à proximité, apporte une touche unique aux parcelles dédiées au Picpoul de Pinet.



Bien que les murs du Domaine soient **centenaires**, ils abritent une cave de vinification résolument **moderne**. La récolte des raisins à pleine maturité, la **réduction de l'usage des sulfites**, l'élevage sur lies fines, ainsi que le savoir-faire, permettent de créer des vins alliant **fraîcheur, souplesse et caractère**.

Depuis 2018, le Domaine est certifié **HVE** (Haute Valeur Environnementale) de **niveau 4**, le plus haut degré de certification. Cette distinction reflète l'engagement à **préserver la biodiversité**, à gérer de manière responsable les ressources naturelles, et à limiter l'usage des produits phytosanitaires. Cela implique l'adoption de **pratiques durables**, comme la protection des sols, la gestion raisonnée de l'eau et l'utilisation de techniques comme la confusion sexuelle pour **réduire les traitements chimiques**. Cette certification garantit que les vins sont produits dans le **respect de l'environnement**, tout en maintenant un certain niveau de qualité.



Le Domaine propose une large gamme de 18 vins, reflétant la richesse de notre terroir. Parmi eux, le **Cinsault Sélection Parcellaire**, récemment distingué dans le **Guide Hachette des Vins 2025**, se démarque par sa fraîcheur, ses **arômes fruités** et son **élégance**. Ce vin exprime parfaitement le caractère du cépage Cinsault avec ses **notes délicates de fruits rouges** et sa **belle finesse en bouche**. En plus de cette cuvée, l'ensemble de nos vins est disponible à la dégustation directement au domaine, pour permettre à chacun de découvrir la diversité de la production.

Le Domaine est ouvert du **Lundi au Vendredi de 8h à 12h** puis de **14h à 18h** pour vous faire découvrir les vins.

Site Internet : www.domainecastelnaud.com / Numéro : 04 67 98 16 19 / Adresse Mail : castelnaud1@orange.fr



MARCHÉ DE PRODUCTEURS À LA FERME DU PEYRAL

Les vendredis 26 Juillet et 6 septembre, la ferme du Peyral, propriété de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, a inauguré ses premiers marchés de producteurs. Marie-Alix, la chevière, était accompagnée par l'agglomération dans l'organisation de cette soirée où les producteurs, tous issus de notre territoire, étaient sollicités.

En complément des fromages de chèvre produits sur place, d'autres produits du terroir étaient proposés aux nombreux visiteurs leur permettant de composer leur repas de l'entrée au dessert.

Un succès à renouveler.



UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR CASTELNAU « CAVISTE ITINÉRANT »

Languedoc Wine Experience propose des dégustations à domicile pour vos repas ou événements.

Profitez d'un moment de partage et de découverte unique en famille ou entre amis.

Je propose aussi des vins à la vente, des cuvées confidentielles et rares de petits producteurs.

Possibilité de livrer sur Castelnaud de Guers et villages alentours.

Pour toute demande d'informations et pour voir les vins que je propose, me contacter par mail à

languedocwineexperience@gmail.com

ou par tél au 07 88 12 45 59.

<https://www.languedocwineexperience.com/>





JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dimanche 22 septembre, la journée du patrimoine a démarré avec une visite gratuite du village (chapelle du château, ermitage St Antoine, église St Sulpice) commentée par Noël Houllès président l'ASPAHC.

Les visiteurs ont pu se restaurer le midi à la maison du peuple et non dans la cour du château compte-tenu d'une météo pessimiste. Le repas, une paella, était cuisiné par le traiteur Croq's John. L'après-midi, Noël Houllès a organisé à la maison du peuple une projection pour nous faire découvrir l'histoire et les fouilles archéologiques réalisées à l'ermitage St Antoine.



Des bénévoles de la PRTL (la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs) ont assuré des visites de l'église St Sulpice durant cette journée en complément de celles organisées durant tout l'été. Ils vous informent qu'à partir du dimanche 13 octobre, les cérémonies religieuses seront célébrées chaque 2^{ème} dimanche du mois à 9h30.



1^{ÈRE} ÉDITION DU SALON DU LIVRE

La 1^{ère} édition du salon du livre, qui s'est déroulée les 22 et 23 juin, a rassemblé une vingtaine d'écrivains de livres de jeunesse et pour adultes. Le public était au rendez-vous. L'évènement a permis une ouverture culturelle très appréciée par les visiteurs.

Ce fut l'occasion de présenter le premier livre édité à Castelnaud de Guers « Les mille et une traditions du thé ».



CASTELNAU de GUERS (34)

PORTES OUVERTES des ateliers d'artistes

19 et 20 octobre 2024
11 - 18h



Anna Hauser-Pellerin
4 Plan Lespare
06 83 25 76 86



Bernard Hennequin
17 rue Tartare
06 38 35 39 87

L'ARTelier d'ANNA

Dimanche 1 décembre 2024

SCULPTURES
TABLEAUX

Marché de NOËL

11 - 17h

ART en cadeau
en pièces uniques,
aussi à petit prix.

4 Plan Lespare
06 83 25 76 86

www.annahauser.fr

Cheques cadeaux stages!

CASTELNAU de GUERS (34)

L'ARTELIER

Dans le cadre de la Journée régionale des Portes Ouvertes des ateliers d'artistes d'Occitanie, nous vous invitons à venir nous rencontrer dans nos ateliers !

Au cours d'une balade dans le centre historique de Castelnaud de Guers, vous pouvez découvrir nos univers artistiques différents et y passer un moment convivial autour de la création.

A très bientôt,
Anna Hauser-Pellerin et Bernard Hennequin



La stabilité est de mise pour l'équipe pédagogique. On ne change pas une équipe qui gagne ! Voici les 4 classes :

- Mme Carray : TPS/PS/GS, 21 élèves,
 - Mme Nadal et Mme Libouroux, GS/CP, 24 élèves,
 - Mme Arribas et Mme Libouroux, CE1/CE2, 30 élèves,
 - M. Couderc, CM1/CM2, 21 élèves.
- L'effectif global enregistre une légère augmentation avec 96 élèves contre 87 pour la précédente rentrée.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE À L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS

Alors que de nombreux projets sont en préparation, certains ont déjà vu le jour. La sortie aux jeux paralympiques des CM1-CM2 a été préparée en amont avec la pratique du goalball.



Quant aux classes de maternelle, elles ont bénéficié de leur première séance de tambourin. En effet, comme chaque année, les éducateurs du Club Omnisport de Castelnaud sont venus expliquer les bases de ce sport local très cher à notre village.

Cette année, ce sont Nicolas (papa de Paul), Angel (papi de Hugo) et Jean-Pierre (papi de Lou et Naïs) qui ont patiemment montré les premiers rudiments. C'est toujours un plaisir de les accueillir et de poursuivre le partenariat avec le COC.



Enfin, les classes des grands ont déjà profité du tout nouvel escalier offrant un accès direct au jardin en contrebas de l'école. Au programme : séances de sport et écriture inventée en plein air.

Nous souhaitons aux élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, une année scolaire 2024/2025 haute en couleurs !

L'équipe enseignante

LES SAUTAROCHS AUX JO PARALYMPIQUES À ROLAND GARROS POUR LES ÉPREUVES DE TENNIS-FAUTEUIL



UNE JOURNÉE AUX JEUX PARALYMPIQUES



Jeu 5 septembre, nous nous sommes réveillés à 5h. Nous avons rendez-vous à la gare de Béziers à 6h15. En attendant le TGV il faisait très froid. Enfin, nous sommes entrés dans le train pour un voyage de 4h. Nous sommes partis à 6h50 et nous sommes arrivés à Paris, gare de Lyon à 11h00. Le temps était gris mais les quelques gouttes rencontrées n'ont pas gâché la fête. Après ce long périple, nous avons dû marcher jusqu'à la gare d'Austerlitz. Nous sommes passés sur la Seine et avons aperçu Notre Dame de Paris. Nous avons alors pris le métro puis nous avons mangé dans le magnifique jardin des serres d'Auteuil. Ensuite, nous sommes allés à Roland-Garros.

Le repas dans le train a été très agréable. Nous avons fait des jeux, nous avons parlé... Bref, nous avons bien rigolé. Mais les 4h de voyage ont été très longues...pour le maître qui pensait que nous allions dormir et qui est bien moins endurant que nous. Le train est entré en gare de Béziers à 22h.

Cette journée était totalement folle mais magnifique.

Texte écrit par la classe des CM1-CM2



Nous avons pu profiter d'un autre match entre un joueur turc et un joueur israélien puis il a malheureusement fallu rentrer. Le maître avait pourtant décidé de nous laisser regarder un maximum de temps le tennis fauteuil.

Aussi, le trajet retour dans Paris était un peu stressant car le train allait bientôt partir.

Heureusement, une dame nous a fait prendre un raccourci qui nous a menés directement dans la gare de Lyon.





Une journée rêvée

Nous nous sommes levés .
Nous étions stressés .
Le train est arrivé .
Nous sommes montés .

Il s'est mis à rouler .
Nous avons mangé .
On les a vus jouer .
Nous sommes passés à la télé .

On s'est bien amusés .
Nous étions fatigués
Mais enthousiasmés
Par cette merveilleuse journée .

Texte de Bastien et Loïs

Le poème du handicap

Sans bras ou sans jambe
Mais rempli de courage.

Handicapé mental
Du corps ou du cœur.

Tous différents mais tous uniques,
Nous n'avons plus peur.

Nous avons oublié la rage
Et tourné la page
De cet horrible accident
Quand nous étions enfants.

Sur notre chemin de vie
Il y avait des bosses,
Mais notre faiblesse est notre force.
Notre renouveau s'amorce.

Nous nous entraînons dans la sueur.
C'est notre heure pour oublier nos malheurs.
Se surpasser, toujours plus fort,
Ensemble pour décrocher la médaille d'or.

Travailler encore et encore,
Mais s'entraider d'abord, d'abord.

Texte de Suzanne et Eloane, aidées par la
classe des CM1-CM2



L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

Les vacances sont déjà finies. Pendant les trois premières semaines de juillet, nos petits castelnaulais ont pu réaliser différentes activités manuelles, sportives, culinaires ...

Avec leurs petites mains et leur imagination, ils ont fabriqué des portes-clés avec des pompons, des éventails, différents tableaux, des maquettes ...

Les activités culinaires ont toujours autant de succès auprès des enfants.

Voici les sorties organisées pendant l'été, elles ont ravi nos loulous. Nous sommes allés :

- * au cinéma d'Agde pour voir « les minions 4 »,
- * à la base de loisirs de Bessilles, avec comme activité accrobranche pour les 3/5 ans et escape game 6/11 ans,
- * à la piscine de Pézenas.

Le séjour organisé par la municipalité s'est déroulé au Chalet de Na Neou aux Angles du lundi 29 au 2 août. Un groupe de 24 enfants âgés de 6 à 14 ans ont pu y participer. Ce séjour leur a permis de faire de la course d'orientation, du VTT, de l'accrobranche pour les 10/14 ans, une course d'orientation et la visite du parc animalier pour les 6/9 ans.

Les enfants sont revenus des souvenirs plein la tête et prêts à repartir

Vous l'aurez compris, l'été fut bref mais intense pour vos loulous

Place à une nouvelle année mais l'équipe reste inchangée avec le renouvellement du contrat de Célia VIDAL pour un an.

L'équipe est actuellement en plein travail afin de préparer au mieux cette année ainsi que le séjour de l'été prochain qui aura lieu du 28 juillet au 1 août 2024 pour les 6/14 ans.

Voici quelques dates à ne pas oublier :

Date limite pour rendre les dossiers des enfants qui vont fréquenter le service pendant l'année : **27 septembre 2024. Passé cette date aucune inscription ne sera validée.**

- * Fermeture du centre pendant les vacances de Noël.
- * Fermeture du centre du 4 au 29 août 2025.

BERNARD Elodie, Directrice Service enfance/Jeunesse

Mairie de Castelnaud de Guers

TEL: 04 67 30 29 59 PORT: 06 40 54 10 02



NOUVEAUX AGENTS DE L'AGGLO

Depuis plusieurs semaines, une nouvelle organisation du temps de travail des agents de l'agglo qui travaillent sur la commune est mise en place.

Le service propreté voirie intervient déjà pour nettoyer le cœur du village avec le Gluton®, aspirateur 100% électrique, venant compléter l'action des balayeuses. Il permet d'obtenir un meilleur résultat qui ne peut être fait par des gros engins de nettoyage.

Laurent, l'agent qui l'utilise, sera présent trois demi-journées avec un minimum de 9h prévues pour le nettoyage.

Jérôme travaille à plein temps sur la commune. Ses missions : propreté de la voirie, entretien du cimetière et entretien des espaces verts.

Enfin, tous les jeudis matins, un agent interviendra pour s'occuper des gros travaux concernant les espaces et le désherbage.

Cette organisation maintiendra notre village propre et plus agréable à vivre.



NETTOYONS LA NATURE À CASTELNAU

Cette année et pour la 5ème année consécutive, la mairie vous propose de venir participer à une marche conviviale et solidaire à travers le village et ses abords pour ramasser les déchets !

Un café croissant offert par Mutualia ainsi qu'un apéritif pour remercier les participants seront offerts.

Munissez-vous simplement de bonnes chaussures et si possible d'un gilet jaune. Plusieurs parcours seront proposés pour s'adapter aux âges des participants, que vous soyez petits ou grands, c'est accessible à tous!

Rendez-vous à 8H45 SAMEDI 12 OCTOBRE place de la mairie

Nous vous attendons nombreux !



LA PLAGETTE, UN LIEU À RESPECTER !

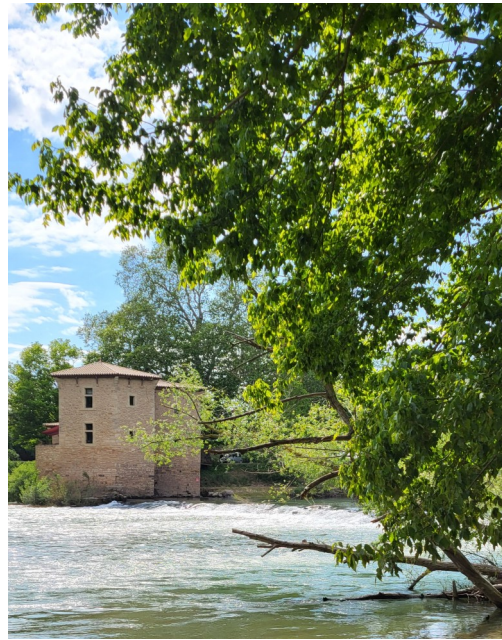
La plagette au bord de l'Hérault, en face du Moulin de Conas, est un lieu emblématique de Castelnaud, idéal pour se baigner et pique-niquer en famille.

Malheureusement, certaines personnes qu'on ne sait comment qualifier tant leur comportement est inadmissible et imbécile, laissent leurs débris partout au lieu de les emporter.

Les rondes préventives du maire avec la police municipale n'y changent rien car il faudrait prendre les coupables sur le fait.

Nous allons mettre un panneau avec le montant de l'amende, sans trop d'illusions, et installer une poubelle. Le lieu étant privé, il n'est pas toujours facile d'intervenir.

Un grand merci tout de même à certains bénévoles qui de leur propre initiative nettoient le lieu de temps en temps.



**Le tri,
c'est
facile !**

ASTUCE !

Tout savoir pour recycler

1. Vider les emballages sans les laver

2. Ne pas les imbriquer
(jeter les emballages en vrac)

3. Tous les emballages et papiers se trient

Club du 3^{ème} âge

En juin, nous avons fait une sortie d'une journée en Camargue, une partie du groupe est en photo devant un taureau.

Nous avons fini la saison devant un très bon repas au restaurant BAM à Pézenas. Du 15 au 18 septembre nous irons au pays Basque dans les Landes. Nous serons 26 participants.

Le 25 octobre nous irons voir "les Ballets de Tahiti" au Palais des Congrès à Agde.

Nous ferons sûrement d'autres sorties à définir d'ici la fin de l'année.

Avec nos remerciements,

Mme SEGURA



LE CERCLE OCCITAN

a cessé son activité.

Suite à son bilan financier, le solde du compte de l'association soit 1400€ a été reversé à la coopérative de l'école. Un grand merci d'avoir pensé à nos élèves.

Cie Les Rosses Moustiques

La troupe qui fête ses 20 ans cette année a toujours à son actualité la comédie de Feydeau «Tailleur pour Dames».

Après une pause estivale consacrée à la réception d'une nouvelle comédienne, tous se préparent à une série de représentations et ce dès la fin du mois d'octobre.

VISITES THÉÂTRALISÉES

La Tropa del Garrigo

 vient de clôturer une saison riche en succès.

Toutes et tous, nos comédiennes, comédiens et fifre, notre guide et notre chanteur ainsi que leurs épouses se sont donnés avec passion pour la réussite des spectacles. Spectacles qui n'auraient pu être organisés sans le soutien de la municipalité et de l'équipe paroissiale. Pour l'heure, tous se préparent à attaquer la mouture de la prochaine version.



Les jardins des Caminières

Un nouvel été de cultures s'est déroulé aux jardins des Caminières, légumes, fleurs, aromates et fruits d'été ont bien poussé pour le plus grand plaisir des jardiniers ! D'année en année, ils améliorent cet espace et la pratique du jardinage.

Une première journée portes ouvertes a eu lieu au début de l'été. Ce moment de partage et de convivialité sera renouvelé l'année prochaine !

Parmi les projets à venir, la clôture du terrain va être finalisée prochainement, d'autres arbres fruitiers seront plantés ainsi que des arbustes fleuris autour du container.

Cette année 28 parcelles ont été cultivées, il en reste toujours de disponibles si vous souhaitez adhérer et cultiver ou apprendre à cultiver vos propres légumes. Vous pouvez nous contacter :

jardinsdescaminieres@gmail.com

ou au 0622120280.

Cultiver son jardin est aussi synonyme d'observer la vie qui la constitue. Parmi les jardiniers, nous avons quelques férus de photos, je vous laisse admirer un des superbes clichés de Delphine !



C. Daniel Lebouche

COC - Club Omnisports Castelnaulais

ÉCOLE DE TAMBOURIN

Lors du repas de fin de saison de l'école de tambourin, le club omnisports a fêté ses deux équipes poussin et benjamin championnes d'Occitanie 2024 chacune dans leur catégorie : honneur pour les poussins et promotion pour les Benjamins.

Lors de finales âprement disputées, tous les joueurs et joueuses sont à féliciter.

Merci aux parents qui nous ont accompagnés tout au long de la saison et bien sûr, aux éducateurs bénévoles du club.

Les entraînements reprendront le 20 septembre 2024 pour préparer la saison 2025. Les premiers entraînements sont ouverts à tous, sous forme de découverte du jeu pour les petits nouveaux à partir de 5 ans.

Les effectifs étant importants en poussin, l'objectif serait d'engager une deuxième équipe.

Terrain de tambourin « Chris Allemand »
Contact : Matéo Angel au 06.79.66.01.82

Responsable de la section

Enfants de 5 à 14 ans
Vendredi : 17H30-18H30



PHOTO : Lillian, Sacha, Yon, Nils, Bastien, Hugo, Mael, Maxine, Paul et Nais.

Manquent sur la photo : Emmy, Jenny, Ophélie, Marius, Mathilde, Zakaria et Lais.

Vous avez entre les mains le planning des activités pour la saison 2024-2025. Nous espérons que vous trouverez une section qui correspond à vos attentes.

N'hésitez pas à contacter les responsables si vous souhaitez plus de renseignements.

A très bientôt
Sportivement



**CLUB OMNISPORTS
CASTELNAULAIS**

Route de Florensac
CASTELNAU DE GUERS

SECTION PILATES GYM QI-GONG

Responsable de la section Jean-Pierre Bosquier

Contact : 06 63 40 52 14

cocastelnaulais@gmail.com

Début des cours semaine du 09/09/2024

Pilates: lundi 16H30-17H30

Salle polyvalente

Qi-Gong : jeudi 10H30-11H30

Salle polyvalente

Gym douce (séniors) : jeudi 10H30-11H30

Maison du peuple

TARIFS 2024-2025

CARTE D'ADHERENT : adulte 16€ - de 13 ans 8€

La carte d'adhérent est obligatoire pour l'accès aux activités

PILATE 1H par semaine 75€

GYM DOUCE 1H par semaine 75€

QI-GONG 1H par semaine 75€

ÉCOLE DE TAMBOURIN 1H par semaine 40€

Nous vous proposons une heure de cours gratuite afin de découvrir nos activités

CASTELNAU DE GUERS 2024/2025

Atelier
Mémoire



salle attenante maison
du peuple

14h30 - 17h00

MEMOIRE

JEUX

jeudi 05 septembre
Jeudi 03 octobre
Jeudi 07 novembre
Jeudi 05 décembre
Jeudi 09 janvier 2025
Jeudi 06 février
Jeudi 13 mars
Jeudi 03 avril
Jeudi 15 mai
Jeudi 05 juin

- Jeudi 14 septembre
- Jeudi 17 octobre
- Jeudi 21 novembre
- Jeudi 19 décembre
- Jeudi 23 janvier 2025
- Jeudi 27 février
- Jeudi 27 mars
- Jeudi 24 avril
- Jeudi 22 mai



Repas le 19 juin et jeux si vous voulez



Association des Anciens Combattants de Castelnaud-de-Guers

Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN)

UFCH

(Union Fédérale des Combattants de l'Hérault)

Voici le bilan de nos activités depuis le mois de mai 2024.

8 juin 2024 : hommage aux victimes de la Guerre d'Indochine morts pour la France (dépôt de gerbe et lecture de messages à 11h45 au monument du Souvenir-Cimetière de Castelnaud,

Le 26 juillet 2024 nous avons assisté aux obsèques de notre camarade Sauveur Mazella avec sortie du drapeau,

Le 16 août 2024 nous nous sommes rendus aux obsèques d'Odette Michel, adhérente de la FNACA - Dépôt de gerbe.

Notre prochaine Assemblée Générale se fera courant octobre 2024 (date à préciser).

Une Réunion du Comité Départemental FNACA se tiendra à Pinet le jeudi 17 octobre 2024 à 14h30.

Prochaines activités prévues à Castelnaud-de-Guers jusqu'à la fin de l'année 2024 :

11 novembre 2024, célébration de l'Armistice de 1918,

5 décembre 2024, hommage aux Morts pour la France en Algérie.

La Présidente du Comité de Murviel Les Beziers s'est portée Candidate pour accueillir le 44^{ème} Congrès Départemental FNACA.

Bon courage à vous tous. Amitiés Le Président.



Cousido de Pleg à Pleg



Après un été très chaud, les adhérentes de «Cousido de Pleg à Pleg» ont eu le plaisir de se retrouver le mardi 3 septembre à la Garderie (salle attenante à la Maison du Peuple).

Bienvenue à toutes celles ou tous ceux qui voudront rejoindre l'association. La cotisation annuelle est toujours maintenue à 15€. Les séances commencent à 14h00 et se terminent à 17h00 tous les mardis.

A bientôt de vous voir.

La Présidente



Le club photo

C'est le 12/09 à 15h que le Club Photo de Castelnaud de Guers a fait sa rentrée 5 place du Beffroi pour sa 8^{ème} année.

Avec nos réunions bimensuelles, nos ateliers, nos challenges, nos sorties et expositions nous serons, cette année encore, très occupés. Ainsi nous aurons la possibilité d'améliorer nos prises de vues, le traitement de nos images, apprendre et être stimulés au contact des autres photographes du club dans une ambiance sympathique et décontractée.

Il n'est pas nécessaire d'être un photographe averti ni d'avoir un appareil coûteux pour nous rejoindre. Seul le plaisir de capturer des instants et le désir de s'améliorer est important.

N'hésitez pas à nous contacter!

Pour tout renseignement, le Président Gérard Guiraud

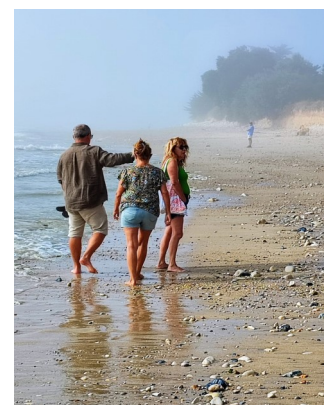
3 rue des Jasses

04 67 98 88 19 ou 06 82 85 88 85

clubphoto.cg@gmail.com

site: <https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>

fb: <https://www.facebook.com/clubphoto.CastelnaudGuers/>



AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnaud de Guers

Communication : Driss. 06 81 55 53 18. Amsc.castelnaudeguers@gmail.com



Encore une année heureuse et bien pleine au niveau de toutes les activités. Les 150 adhérents ont profité de toutes les activités proposées. Nous les remercions tous pour leur dynamisme. Leur générosité a été, dès que nous avons eu besoin d'un coup de main.

Les activités reprennent cette année 2024/2025 dès le lundi 16 septembre à la **Salle Polyvalente**. Avec quelques petits changements :

MULTISPORTS enfants	Lundi :	17h15 à 18h15
PILATES à Aumes	Mardi :	9h à 10h (à confirmer)
GYM à Castelnaud	Mardi :	10h30 à 11h30 (à confirmer)
TIR à L'ARC à partir de 7 ans	Mercredi :	19h15 à 20h30
TIR à L'ARC	Samedi :	10h à 12h
BADMINTON Jeunes et adultes	Jeudi :	18h30 à 21h

La **SOIREE JEUX de SOCIETE** tous les derniers vendredis, à partir du 27 septembre 2024.

La **JOLETTE** reprendra du service et les personnes concernées seront éclairées au bon moment.

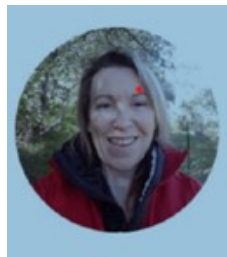
Le **CPN (Connaître et Protéger la Nature)** se trouve boosté avec de plus en plus de demandes. Le dernier **Camp/Bivouac** a réuni 24 enfants de 6 à 12 ans.

Important : Cette année, l'AMSC adhère à la **FEDERATION FRANÇAISE de TIR à L'ARC**. Cela va permettre à une bonne partie des inscrits de prendre part au championnat régional. Ainsi tisser des liens avec les communes avoisinantes. Ainsi et aussi, très certainement, attirer et intégrer d'autres personnes.

Et puis,

Ci-dessous, laissons la place à une grande dame, une femme discrète, rigoureuse, morale, bienveillante, exquise. Elle a œuvré durant des décennies à Castelnaud de Guers et créatrice de notre logo. Marie-Claude prend sa retraite. Elle reste des nôtres, elle est des vôtres.

Ci-dessous les logos auxquels vous avez échappé.



Génération Castelnau

L'Association GENERATIONS CASTELNAU organise le samedi 19 octobre prochain, à la Salle Polyvalente de Castelnau de Guers, une après-midi à venir découvrir en famille ou entre amis.

Venez passer un moment convivial, mêlant danse et comédie, avec les Miss Rétro, dès 15h.

La réservation est fortement conseillée (5€ l'entrée) par retour de mail ou téléphone.

Un entracte sera prévu afin de vous régaler les papilles. Crêpes, gâteaux et boissons seront proposés par les bénévoles de l'Association.

A très vite.

Arnaud OZERAY

Président de l'association
GENERATIONS CASTELNAU
06.98.85.35.55

ORGANISÉ PAR GÉNÉRATIONS CASTELNAU

LES MISS RÉTRO
À PARIS

SALLE POLYVALENTE DE CASTELNAU DE GUERS

SAMEDI 19 OCTOBRE 2024
À 15H -
ENTRÉE 5€

Miss Bénédicte et Cindy rentreront dans la peau de divers personnages. Le burlesque, la poésie, le glamour seront au rendez-vous ! Ce duo de charme va vous transporter dans le monde du music-hall tout en alternant le chant, la danse et même la comédie.

Vente de Pâtisseries, Crêpes, Boissons Fraîches et Chaudes, Cidre...

Réservation conseillée : Arnaud - 06 98 85 35 55

L'AC3



Association des Copains et des Copines du Carrefour

(pourquoi AC3 car 3C dans la dénomination est très longue)

L'Association des Copains et des Copines du Carrefour a organisé une rando bivouac couplée à une rando lune avec Mr Florian Dittgen, animateur, le 17 juillet avec lecture du ciel faite par Mr Ariel Bassoulet.

Les pluies orageuses d'août n'ont pas permis d'en organiser une deuxième.

Les randos bivouacs dépendent du temps, pluies, orages, temps froid et du matériel de couchage portatif de chacun.

Espérons une météo plus clémente l'an prochain !

Le président, B.Woimant

Les chats libres

Bonjour aux amis des Minous,

L'été s'achève sans trop d'urgences heureusement. Comme nous l'avions annoncé dans le précédent article, notre petite association de chats libres, va continuer à fonctionner au ralenti, seulement consacrée aux extrêmes urgences et aux stérilisations impératives, chattes essentiellement, même si elles sont gestantes. Au contraire, le but est d'éviter les portées de chatons à tout prix car nous sommes dans l'impossibilité de les récupérer faute de familles d'accueil et des difficultés à les faire adopter.

Nous vous recommandons de nous signaler les chats susceptibles d'être stérilisés dans vos quartiers si vous constatez qu'ils n'ont pas de propriétaires. L'idéal serait aussi que vous puissiez participer à leur capture.

L'Association se maintient pour les urgences mais également pour les avantages qu'elle apporte :

- * Partenariat avec la mairie pour l'obtention des subventions et des bons de stérilisation,
- * Prix associatifs avec des rabais en clinique pour nos chats libres,
- * Tarifs réduits (50%) sur les stérilisations indispensables et les identifications obligatoires par la loi, sur les chats domestiques adoptés dans notre association,
- * Dépôts de plaintes auprès de la gendarmerie avec procédure judiciaire si nécessaire en cas de constat de maltraitance animale (les associations animales sont en relation avec des avocats spécialisés dans la cause animale),
- * Emplacements réservés aux associations à titre gracieux pour les ventes caritatives,
- * Possibilités de récupérer des dons et adhésions (déduction fiscale possible, de plus notre adhésion est toujours de 10€ par an, ce qui est vraiment minime).

Nous recherchons toujours des bénévoles et des familles d'accueil afin d'améliorer nos activités. Un grand merci à Cécilia qui a capturé et amené en clinique pour la stérilisation une chatte gestante errante. La chatte avait déjà 3 chatons, merci encore à Cécilia qui accepte de les garder le temps qu'ils soient adoptés.

Amicalement, Le bureau de l'association

Les Chats Libres



de Castelnau de Guers

Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Afin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

MARIAGE

MATEO Fabien et
ROGGEMAN Caroline

NAISSANCES

DENIS Maloée
FABRE Sam
CARITG Camille

DÉCÈS

MICHEL Dominique

CASTAN Lucette
épouse BACOU

MAZELLA Sauveur

CHERPENTIER
Georges

THOMAS Odette
épouse MICHEL

JAËGER Robert

Infos pratiques

La mairie

Accueil du public

Du lundi, au vendredi
8h30/12h00

Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi
8h30/12h00

Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.

Contacts

Valérie Ramy

accueil@castelnau-de-guers.com
04 67 98 13 61

Martine Lahoz

finances@castelnau-de-guers.com
04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnau-de-guers.com
04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urba@castelnau-de-guers.com
04 67 98 16 94

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com
04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32
ce.0341074h@ac-montpellier.fr

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**
7 bis avenue des Sautarochs
04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral
04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue**

5 place du jeu de Ballon
04 67 90 75 03

En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Numéro d'astreinte
07 87 62 36 81



Droit d'expression des élus de l'opposition
Aucun texte ne nous a été communiqué.

Seulement en cas d'URGENCE, weekend et jours fériés
Numéro pour joindre un élu

06 78 64 94 77

Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

555 abonnés à ce jour



L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

(((Suivez l'actualité de la commune)))

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR    

GRATUITE SANS PUBLICITÉ SANS INSCRIPTION